Zeitschrift: Bulletin de l'Association Jean-Jacques Rousseau

Herausgeber: Association Jean-Jacques Rousseau

**Band:** - (2011)

**Heft:** 71

**Artikel:** Jean-Jacques à l'Université au XIXe siècle : d'Abel Villemain à Saint-

Marc Girardin

**Autor:** Trousson, Raymond

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1084248

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 04.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# JEAN-JACQUES À L'UNIVERSITÉ AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE: D'ABEL VILLEMAIN À SAINT-MARC GIRARDIN

Si la période révolutionnaire a hypostasié Rousseau en transférant ses restes en grande pompe au Panthéon, le Consulat et l'Empire lui sont beaucoup moins favorables. M<sup>me</sup> de Staël écrivait en 1800: «Il est à propos de remarquer que les hommes qui, depuis quelque temps, forment un tribunal littéraire, évitent [...] de nommer J.-J. Rousseau.» 1 Non seulement Bonaparte est peu soucieux d'encourager le culte des philosophes, mais on constate aussi, à partir de 1800 et surtout au moment du Concordat, une recrudescence de la littérature religieuse et anti révolutionnaire. La Restauration à son tour sera propice à la croisade anti rousseauiste et anti voltairienne. En un temps où l'analyse historique fait encore peu de cas des facteurs socio-économiques susceptibles de rendre compte du phénomène révolutionnaire, on surestime volontiers le rôle des individualités, les écrivains des Lumières devenant ainsi des symboles de l'esprit de subversion et de sédition<sup>2</sup>. L'hostilité des bien-pensants culminera en février 1817, lorsqu'à l'occasion du carême, les Vicaires généraux du diocèse de Paris lancent contre la littérature impie et les éditions «compactes» des «philosophes» un Mandement destiné à être lu au prône de la messe paroissiale, dans les séminaires et les collèges, et affiché dans les églises, mandement qui ne tarde pas à exciter la verve de Béranger.

De la littérature, éd. crit. par P. Van TIEGHEM, Genève, Droz, 1959, p. 6-7.

A. BILLAZ, Les Écrivains romantiques et Voltaire, Lille-Paris, Atelier de reproduction des thèses, 1975, t. II, p. 691-692.

Quitte à essayer aussi, plus subtilement, une stratégie d'annexion et de récupération: on réédite en 1820 l'ouvrage de l'abbé Mérault de Bizy sur *Les Apologistes involontaires* de la religion chrétienne, ou Jean-Jacques chrétien malgré lui, portrait repris en 1828 par l'abbé Martin du Theil dans *J.-J. Rousseau, apologiste de la religion chrétienne*, toujours réimprimé en 1840.

\* \*

De tels écrits relèvent de la politique et de l'affrontement des partis, mais la tâche des professeurs était peutêtre moins aisée, puisqu'il leur incombait de retracer avec quelque rigueur l'histoire des idées et des influences. Entreprise d'autant plus malaisée que l'attitude adoptée à l'égard du XVIII<sup>e</sup> siècle dénonce aussitôt une prise de position idéologique et politique dans l'actualité, surtout quand les littérateurs s'engagent dans l'action – Lamartine ou Hugo – et que les professeurs, fidèles servants des régimes successifs, occupent des fonctions officielles: Villemain fut ministre de l'Instruction publique, Nisard député, Saint-Marc Girardin éphémère ministre dans l'ultime combinaison ministérielle de la monarchie et plus tard, après la chute de l'Empire, député à l'Assemblée de Bordeaux. Il s'agit naturellement de l'enseignement universitaire, car l'enseignement secondaire se garde bien de faire place au Rousseau politique, se bornant, dans le meilleur des cas, à commenter quelques passages innocents ou affectant, sans autre forme de procès, de le tenir pour obsolète. Les manuels adoptent une attitude résolument conservatrice, voire réactionnaire, même lorsque leurs auteurs affichent leur libéralisme <sup>3</sup>. En 1847 encore, les fameuses *Leçons de littérature et de morale* de Noël et Laplace ignorent le publiciste, sauf dans la table des matières, où Jean-Jacques est désigné comme «écrivain éloquent, sophiste impie et dangereux». L'année suivante, le manuel de Chapsal procède de même: «On ne discute plus aujourd'hui ses détestables sophismes, mais il est bon d'en prévenir les jeunes gens pour les tenir en garde contre la dangereuse éloquence d'un homme que sa sensibilité a toujours entraîné hors des voies de la raison».

La tâche des professeurs est d'autant plus délicate que le nom de Rousseau est immanquablement associé au souvenir de la Révolution, peu enseignée jusqu'au-delà du Second Empire <sup>4</sup> et que le recul dont ils disposent, à la fin de la Restauration, ne permet guère de prétendre à une impartialité à laquelle voudra cependant, le premier, accéder Villemain.

Né en 1790, mort en mai 1870, Abel-François Villemain fit ce qu'il est convenu d'appeler une belle carrière. Vers 1812, il a approché les survivants de la tourmente, Talleyrand, M<sup>me</sup> de Duras, M<sup>me</sup> d'Houdetot, Delille, les Suard, M<sup>me</sup> de Staël ou Barante <sup>5</sup>. Il était si

Voir l'étude convaincante de J. SAREIL, «Le Massacre de Voltaire dans les manuels scolaires», *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 212, 1982, p. 83-161.

Voir P. GERBOD, «L'enseignement supérieur découvre la Révolution française au XIX<sup>e</sup> siècle, dans *La Légende de la Révolution*, Actes du colloque international de Clermont-Ferrand (juin 1986), présentés par Ch. CROISILLE et J. EHRARD, Clermont-Ferrand, Centre de recherches révolutionnaires et romantiques, 1988, p. 597-604. Voir aussi C. THOMAS, *Le Mythe du XVIII*<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle (1830-1860), Paris, Champion, 2003, p. 84-89.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Pour la carrière, voir G. VAUTHIER, *Villemain 1790-1870*, Paris, Perrin, 1913.

brillant que Luce de Lancival, son professeur, se faisait à l'occasion remplacer par cet élève peu commun – si peu commun que, dès 1810, Fontanes, grand maître de l'Université, lui confia la suppléance d'une chaire de rhétorique au lycée Charlemagne. Deux ans plus tard, son Éloge de Montaigne était couronné par l'Académie. Deux ans encore, et son mémoire sur les Avantages et inconvénients de la critique est lu par le lauréat dans l'enceinte de l'Académie, en présence du tsar, du roi de Prusse et des états-majors des armées alliées. Puis ce fut la voie royale pour le professeur doublé d'un homme du monde familier des sociétés aristocratiques. De 1816 à 1826, il occupe la chaire d'éloquence française à la Sorbonne. Louis XVIII l'a fait maître des requêtes au conseil d'Etat, où il contribue à la rédaction des lois sur la presse. Il était alors un fidèle du parti doctrinaire, dont il commença à se séparer en 1827, sous le ministère Villèle. Elu à l'Académie en 1821, il en sera secrétaire perpétuel à partir de 1834, choisi, contre Guizot, comme champion du classicisme pour faire pièce au romantisme. Au lendemain de la Révolution, il accède à la pairie et, s'orientant de plus en plus vers le libéralisme, il sera ministre de l'Instruction publique en 1839-1840 et de 1840 à 1846. Hostile au 2 décembre, il démissionna de sa charge à la Sorbonne et se retira de la vie politique pour se consacrer à ses travaux.

Dans la triade Cousin-Villemain-Guizot adulée sous la Restauration par la jeunesse des Ecoles<sup>6</sup>, Villemain,

On connaît le témoignage de Laure Surville, la sœur de Balzac: «Je me souviens encore de l'enthousiasme que lui causaient les éloquentes improvisations des Villemain, des Guizot, des Cousin. C'était la tête en feu qu'il nous les redisait pour nous associer à ses joies et nous les faire comprendre» (*Balzac, sa vie et ses œuvres d'après sa correspondance*, Paris, Librairie nouvelle, 1858, p. 28).

causeur et orateur brillant, idole des étudiants libéraux et qui eut souvent jusqu'à quinze cents auditeurs, se situe entre le philosophe de l'éclectisme et le représentant du «juste milieu». En 1828-1829, il fit en Sorbonne un retentissant *Cours de littérature française*, plus tard publié en six volumes, dont quatre étaient consacrés – innovation non négligeable – au XVIII<sup>e</sup> siècle français, italien et anglais et où trois leçons traitaient de Rousseau.

En 1838, dans la préface de la première édition de son Tableau du XVIIIe siècle, Villemain rappelle que les débats sur les auteurs du siècle des Lumières ont rarement été sereins: «Plus d'une fois [...], les noms célèbres du XVIII<sup>e</sup> siècle, exaltés ou rabaissés à dessein, sont devenus des instruments de guerre politique entre les partis». Deux ans plus tard, il croit cependant venu le temps de l'impartialité. La critique universitaire de l'époque se caractérisant par sa volonté de porter sur l'homme et l'œuvre un jugement avant tout moral et respectueux des valeurs officielles. Villemain mêle adroitement le blâme et l'éloge, attentif à récupérer sans heurter l'opinion, à condamner les excès sans rejeter les principes. D'emblée il rassure ses auditeurs en se présentant en partisan de la modération: «Je ne veux, vous le croyez bien, ni l'admirer par tradition, ni le blâmer par convenance, mais, si je puis, l'expliquer et le juger» .

C'est ce qu'il fait. Avec le premier *Discours*, dit-il, c'est «une classe nouvelle» qui entre en scène, acharnée contre une société injuste, animée d'une «rancune démocratique» et qui vise moins les lettres que l'ordre social. Villemain avait ainsi le mérite de déceler, bien au-delà

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> A. F. VILLEMAIN, *Cours de littérature française*, nouv. éd., Paris, Didier, 1852, 4 vol., t. II, p. 218.

d'une diatribe académique ou d'un paradoxe, la portée politique du *Discours*, tourné à la fois «contre le pouvoir et contre l'opposition, contre la Sorbonne et contre Ferney» (II, p. 224), en somme contre l'arbitraire et l'irréligion: «Ne parlez donc pas du paradoxe de Rousseau; ne voyez pas dans ce *Discours* un caprice, un calcul, mais son génie même, ce génie fait pour préparer à la fois une révolution politique et une réforme morale» (II, p. 224).

L'assaut reprend dans le Discours sur l'inégalité, où se fait entendre «la plainte du pauvre contre le riche, de la foule contre le petit nombre», œuvre sombre et véhémente, nourrie de raisonnements spécieux et d'exagérations passionnées dont s'emparèrent «les plus hardis niveleurs» pour justifier la suppression des hiérarchies sociales et même du «droit inviolable de la propriété». Abus d'interprétation que rien ne justifie, assure Villemain: Rousseau n'attaquait que le despotisme, requérait une réforme de la société, non un bouleversement. Son éloge de la vie sauvage? Simple paradoxe de misanthrope, mais ses charges contre la propriété ont eu de tragiques conséquences, alors qu'elles procédaient seulement de la rancœur d'un homme supérieur condamné à la pauvreté: aussi porta-t-il, «par ses théories, à l'ordre social du temps, les plus rudes coups qui en aient préparé la ruine» (II, p. 237).

Dans quelle mesure le remède ne fut-il pas pire que le mal? Le *Contrat social*, retournant le système de Hobbes, se borne – c'était déjà l'opinion de Benjamin Constant – à déplacer le despotisme en le remettant à la multitude et en

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Avec une restriction: en 1750 Rousseau ne songeait pas en particulier à Voltaire et celui-ci n'était pas encore à Ferney.

élargissant même sa portée: «Nul recours contre cette force dominante qui s'appellera le peuple. [...] De là sortent des conséquences que ne refuse pas Rousseau, et d'abord l'intolérance religieuse. [...] Rousseau veut une religion de l'Etat, impérative pour chacun, sous prétexte qu'elle est décrétée par tous. Il reconnaît au souverain le pouvoir d'infliger pour ce motif le bannissement et même la mort: oui, la mort, comme Calvin avait fait pour Michel Servet!» (II, p. 239-240). L'erreur d'un Rousseau égaré par son admiration pour les républiques antiques, ce n'est pas d'avoir énoncé le principe de la souveraineté populaire, c'est de «n'avoir pas su en limiter l'usage» et d'avoir malgré lui fourni aux extrémistes une arme redoutable: «Depuis la Déclaration des droits de l'homme jusqu'à la constitution de 1793, il n'est aucun grand acte de cette époque où vous ne trouviez l'influence bien ou mal comprise de Rousseau. [...] Rousseau fut, à quelques égards, la Bible de ce temps» (II, p. 242). Villemain invite cependant à distinguer la doctrine de l'usage qui en fut fait, puisque Rousseau eût été le premier à s'opposer à une révolution brutale. Publiciste paradoxal et mal compris, il est une cause qui n'a pas mesuré ses effets.

Du reste, il est un autre Rousseau, auquel on est sans restrictions redevable. Qui, en des temps d'irréligion et de matérialisme, a su rénover le sentiment religieux, rappeler la liberté morale, la conscience innée du bien et du mal contre les Helvétius, les Diderot, les d'Holbach? La *Profession de foi du Vicaire savoyard* a opposé un rempart infranchissable aux assauts de l'athéisme destructeur de toute morale et préparé le retour à la foi:

Où retentissait alors un pareil langage? où trouver cette éloquence qui touche et qui convertit? Dans la chaire chrétienne? [...] L'orateur religieux du temps, ce fut Rousseau. Dans cette société charmante, tantôt séduite par un scepticisme épicurien et moqueur, tantôt ébranlée par une incrédulité dogmatique, tantôt maladroitement aigrie par des retours d'intolérance sans foi, il élève une voix qui rétablit avec empire les vérités primitives obscurcies ou déniées autour de lui. [...] La Sorbonne et le Consistoire de Genève ont pu s'y méprendre; mais pour notre siècle, il y a bien plus loin de l'*Encyclopédie* à l'Émile que de l'Émile au Génie du christianisme. [...] Rousseau n'eût-il écrit que ces pages, il faudrait le bénir et l'honorer (II, p. 271-272).

Se fait jour, sous la plume de Villemain, une tactique utilisée pendant des décennies: au Rousseau politique, responsable, fût-ce involontairement, de tous les excès révolutionnaires, s'oppose le penseur religieux, le seul qui survivra. Le premier peut resurgir dans «les temps de crise sociale» et de passions déchaînées, mais le second reste «sublime et salutaire». La ferveur du Vicaire savoyard balance la dictature du *Contrat social*: «Ce qu'on peut lui reprocher tombe devant le bien qu'il a fait» (II, p. 309).

Villemain avait ainsi ouvert la voie au Rousseau de l'enseignement et surtout appliqué une méthode appelée à une grande fortune. Gustave Lanson observera en 1894 au début de son *Histoire de la littérature française*: «Il avait renouvelé l'étude de la littérature selon l'esprit de M<sup>me</sup> de Staël; il développait le principe, que *la littérature est l'expression de la société*, et il avait choisi les deux cas les plus favorables peut-être qu'il y ait à la démonstration de ce principe: il faisait l'histoire de la littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle, et l'histoire de la littérature du moyen âge». Né en 1806 – l'un de ses prénoms est Napoléon –, Désiré Nisard est lui aussi un universitaire en renom. Il débute en 1828 dans le *Journal des Débats* et *Le* 

National, principaux organes de l'opposition. Républicain aux journées de Juillet, il fait le coup de fusil sur les barricades, puis soutient un moment le gouvernement de Louis-Philippe avant de passer aux libéraux. Brillant polémiste, il concut aussi, en 1833, le dessein de faire rentrer dans le rang les romantiques, dont il condamnait la «littérature de l'insurpassable facile» au bénéfice littérature classique. Nisard ne manquait pas d'ambition et sentait les temps propices. Sous le ministère Guizot, il commence son ascension: maître de conférences à l'Ecole normale (1835), puis chef du secrétariat au ministère de l'Instruction publique (1836), maître des requêtes au conseil d'Etat (1837), chef de la division des sciences et des lettres (1838). Pour occuper ces postes, il avait bien fallu faire taire ses convictions républicaines et de son côté, le ministère avait bien voulu oublier quelques insolences à l'égard du monarque. La politique le tentait. L'arrondissement de Châtillon-sur-Seine l'envoya à la Chambre, où il siégea de 1842 à 1848, ce qui ne l'empêcha pas, en 1844, de remplacer Burnouf au Collège de France comme professeur d'éloquence.

Entre temps, il avait publié un *Précis de l'histoire de la littérature française*, une traduction de l'Éloge de la folie et entrepris une édition des classiques latins, accompagnée de leurs traductions. Il poursuivait aussi sa tâche de réformateur dans sa chaire du Collège de France et dans une *Histoire de la littérature française*, dont le premier volume parut en 1844, le dernier en 1861. Dans toutes ces études, rédigées dans un style emphatique et vide, son dogme est simple: depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, l'esprit français est en décadence. En-deçà de Malherbe et au-delà de Massillon, il n'y a rien qui mérite l'attention dans la littérature, et les mœurs se sont perverties en même temps

que la langue. Tenant ces positions pour acquises, il se contentait d'affirmer que la France se reconnaît dans Racine et qu'elle commence à ne plus se reconnaître dans Jean-Jacques Rousseau.

Ce conformisme le désignait aux suffrages de l'Académie, où il entra en 1850, l'emportant largement sur Alfred de Musset. La Révolution de 1848 avait brisé sa carrière de député et l'avait éloigné de l'enseignement public. Toujours souple, il reconquit, à la suite du coup d'Etat de décembre, toutes ses hautes positions: inspecteur général de l'enseignement supérieur en mars 1852, puis secrétaire du Conseil de l'instruction publique, il succéda à Villemain dans la chaire d'éloquence française à la Faculté des lettres. Peu aimé des étudiants indignés par ses palinodies, et suspect à bon droit de servilité vis-à-vis du gouvernement, il vit l'orage éclater en 1855, lorsque, dans une de ses leçons, il développa sa théorie des deux morales, celle qui doit régir les actions des simples particuliers, et qui est étroite, et l'autre fort large, seule applicable aux princes qui violent leurs serments, déclaration cynique accueillie par une tempête de sifflets. Nisard ne put continuer son cours que sous la protection des sergents de ville, mais Napoléon III le récompensa d'avoir bravé pour lui le sentiment public en le nommant commandeur de la Légion d'honneur (1856), puis directeur de l'Ecole normale (1857). Seule la mort, en 1888, mettra un terme à cette carrière d'opportuniste modèle.

Villemain se voulait modéré, Nisard est hostile. C'est que le climat historique a changé. Son prédécesseur écrivait à la fin de la Restauration, dans un temps où l'on espérait oublier un siècle néfaste qu'une nouvelle révolution ramène au contraire dans toutes les mémoires. «Quand j'ai commencé à mettre la main à ce volume,

écrit-il en mai 1861, la révolution de 1848 venait d'élever à la dignité de maximes d'État les plus dangereuses des doctrines du dix-huitième siècle. En remettant en honneur les erreurs de cette époque, elle avait ravivé les préventions contre ses écrivains. Partisan très fervent des maximes opposées, si j'avais eu l'imprudence de juger ces écrivains dans le vif de ce retour de faveur et de disgrâce, j'aurais fait de la polémique au lieu de faire de l'histoire» <sup>9</sup>. Soucieux d'impartialité, il a donc attendu <sup>10</sup>, mais doit confesser qu'il n'a pas changé d'opinion sur Rousseau. Redoutable naufrageur, Jean-Jacques a fait croire au mythe de l'excellence de l'état de nature et à la dépravation de la société, flatté les aspirations libertaires, attisé l'irrespect à l'égard des autorités consacrées et l'on n'a pas tardé à subir les conséquences de sa prédication:

La Convention décrétait l'apothéose de J.-J. Rousseau. La même séance vit décréter celle de Marat. [...] On demanda la priorité pour l'apothéose de Marat. La priorité fut votée. Associer dans un projet d'hommage public J.-J. Rousseau et Marat, et donner le pas sur l'auteur du *Contrat social* à l'homme qui en avait poussé la logique jusqu'au massacre de ses contradicteurs, n'est-ce pas tout à la fois un fruit et un châtiment de ce livre?

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> D. NISARD, *Histoire de la littérature française*, 10<sup>e</sup> éd., Paris, Firmin-Didot, 1883, t. IV, p. v.

Il le disait dès le 22 novembre 1849 dans une lettre à sa femme, à propos de l'ouvrage qu'il préparait: «Il est peut-être utile que je ne le hâte que modérément à cause de l'extrême difficulté du sujet, le XVIII<sup>e</sup> siècle étant véritablement en débat au XIX<sup>e</sup> depuis que les honnêtes gens ont été conduits par les excès de l'esprit philosophique à se demander s'il n'a pas produit plus de mal que de bien. Je suis moi-même en doute» (cité par J. MALAVIE, *Un bourgeois de Louis-Philippe à l'épreuve de l'esprit démocratique. Désiré Nisard dans la crise de 184*8, Lille, Atelier de reproduction des thèses, 1972, p. 206).

[...] Notre temps a été témoin de la résurrection de ces sophismes. La propriété considérée comme une permission du peuple souverain qui peut, s'il lui plaît, l'abolir, et qui, en l'abolissant, ferait disparaître le brigandage, les rapines et la violence; la destination de l'homme, qui n'est pas de travailler et de mériter, mais de jouir; le luxe, comme cause unique de la pauvreté; le bonheur, non par le devoir ni par la raison, mais par le tempérament: toutes ces doctrines ont reparu, et, pour la dernière fois, plaise à Dieu! des flots de sang ont éteint l'incendie qu'elles avaient rallumé. [...] Il y aura donc toujours opportunité à demander compte aux idées de J.-J. Rousseau, et, au besoin, à ses fautes, du mal qui s'est autorisé de son nom (IV, p. 421-422).

Nisard est contemporain de la phase héroïque des socialismes d'avant Marx, socialismes conceptuels: Saint-Simon, Cabet, Fourier, Leroux et bien d'autres bâtissent des systèmes qui échauffent les esprits. Néfastes utopistes, dont Rousseau est le saint patron. Comme tous les bâtisseurs de cités idéales, il porte sa vue au loin, prêche la vertu et l'amour du genre humain, dessine son monde comme une épure, prétend altérer la nature humaine ou la ramener à son excellence originelle, organise la guerre contre l'ordre social au nom de la table rase. Nisard raille et persifle une pensée qu'il dénature sans vergogne dans des résumés réducteurs qui seraient davantage à leur place dans un pamphlet politique que dans une histoire des lettres, peint en Rousseau un sophiste grossier qui a dupé les têtes faibles en leur promettant la souveraineté populaire. Sa tactique est simple: non pas analyser ni argumenter, mais ridiculiser la pensée et surtout agiter sans cesse le spectre révolutionnaire. C'est dans la forêt de Saint-Germain que Rousseau a

... découvert ce peuple souverain qui ne peut pas se tromper, parce qu'il n'y a pas d'autre souverain pour le corriger; qui ne peut s'ôter de ses droits, ni s'amoindrir; qui se délègue en restant entier; qui donne le commandement en le gardant et fait des lois dont le législateur est exempt. [Certes, il le concède, son système est réservé à des dieux.] Qui donc croit-il en dégoûter en y mettant cette condition? Les gens de bon sens, oui: ceux-là disent tout bonnement qu'un gouvernement qui veut des dieux ou seulement des héros est une absurdité. Mais la foule ne pense pas de même. Quoi! ne vous faut-il que des dieux? Qu'à cela ne tienne! La foule à qui Rousseau a persuadé qu'elle est le seul souverain infaillible et impeccable, la foule se croira Dieu.

Il y a une époque dans notre histoire où l'on a eu foi aux doctrines du *Contrat social*; ce qui reste de cette foi est parmi les périls les plus pressants de notre temps. C'est là proprement la part de Rousseau dans le mal que nous a fait la philosophie politique du dernier siècle. [...] Le mal ne peut s'autoriser d'aucun nom plus que le sien (IV, p.432-433).

Comment Jean-Jacques est-il devenu cet utopiste incendiaire qui a mis son éloquence au service de la destruction? Par amour de la chimère, par égoïsme et dédain de ses devoirs, par rancœur à l'égard d'une société qui n'a pas reconnu ses talents. Sa prédication enfiévrée a transformé en message des élucubrations d'halluciné qui ont fait croire à la société parfaite: «Nous vivons dans un temps où il est d'un grand intérêt pour la société française de savoir que toutes les idées anarchiques depuis soixante ans sont nées de cette utopie, née elle-même d'une faute si grande qu'on est tenté d'en chercher l'excuse dans un commencement de folie» (IV, p. 467).

Pervertisseur des esprits, fondateur de «l'école des grandes passions à froid, des larmes sur le papier» -Nisard n'a rien perdu de sa hargne antiromantique -, Jean-Jacques n'a jamais posé – par quelle miraculeuse contradiction! - qu'un seul «acte d'homme de bien», cette Profession de foi du Vicaire savoyard opposée comme un barrage au matérialisme des philosophes et aux sarcasmes de Voltaire. C'est peu pour lui pardonner les brasiers qu'il a allumés: «Rousseau est un grand nom et un grand écrivain; mais s'il y a des rangs parmi ceux qui sont hors de tout rang, il doit venir le dernier de nos grands noms et de nos grands écrivains. La gloire de ses écrits sera toujours celle des livres qui laissent douter laquelle des deux forces qui se disputent le monde moral en a tiré le plus de secours, si c'est le mal ou si c'est le bien» (IV, p. 474).

Jugement daté. A la veille de la Révolution de 1848 se sont multipliés les ouvrages retraçant l'histoire de la précédente: en 1846 ont paru *Les Montagnards* d'Esquiros et *Le Christianisme et la Révolution* de Quinet, en 1847 les *Histoires* de Louis Blanc, Lamartine et Michelet, préparant les esprits à vivre Février 48 comme un recommencement, comme une relance d'un mouvement populaire spontané et de mythes qui ne survivront pas au désenchantement de Juin 48 et surtout du 2 décembre 1851 <sup>11</sup>. Au début du moins, dans l'optique du romantisme du temps, 48 est vu comme répétition de 89 par Flaubert, Tocqueville ou Proudhon, l'apogée de la légende se situant entre le 24 février et le 10 décembre 1848, exaltée par une génération déçue et frustrée par la révolution de 1830

A. GÉRARD, La Révolution française, mythes et interprétations 1789-1970, Paris, Flammarion, 1970, p. 42-44.

confisquée par la bourgeoisie. Les images se superposent dans les esprits. 1792 est célébré par les Quarante-huitards avides de gloire et d'héroïsme, mais assimilé à la Terreur par la presse conservatrice, et vu à gauche comme préfiguration de la victoire populaire. 1793-1794, époque de la Convention montagnarde, est pour la droite libérale et conservatrice le temps de la Terreur et de la dictature sanglante de la «canaille», tandis que la gauche y célèbre le moment éphémère de la démocratie populaire réalisée <sup>12</sup>. Honni ou exalté, Rousseau ne pouvait manquer de revenir sur le devant de la scène.

Villemain consacrait à Rousseau quelque quatre-vingts pages et soixante avaient suffi à Nisard pour exécuter le criminel utopiste. Sans même aborder les *Confessions* ou les *Rêveries*, il en faudra plus de six cents à Saint-Marc Girardin.

Né à Paris en 1801, Marc Girardin, dit Saint-Marc Girardin, professait des opinions libérales qui le firent écarter de l'Université jusqu'en 1828, lorsqu'il obtint un poste de professeur de seconde au lycée Louis-le-Grand. Son parcours s'annonce alors brillant. La même année, il concourt pour le prix d'éloquence proposé par l'Académie, avec un *Éloge de Lesage*, et l'année suivante avec un *Éloge de Bossuet*, et il obtient encore un prix, partagé avec Philarète Chasles, pour son *Tableau de la littérature française au* 

Voir G. CROCHEMORE, «La Révolution dans la Révolution. Image et légende de la Révolution française dans la presse de 1848», dans La Légende de la Révolution, Actes du colloque international de Clermont-Ferrand (juin 1986), présentés par Ch. CROISILLE et J. EHRARD, Clermont-Ferrand, Centre de recherches révolutionnaires et romantiques, 1988, 393-407. Voir aussi D. OEHLER, «Quatre-vingt-neuf en quarante-huit: du parallèle révolutionnaire à une vision de la modernité», *RHLF*, 90, 1990, p. 739-747.

XVIe siècle. En même temps, il débutait avec éclat au Journal des Débats, où il mena campagne contre le ministère et les jésuites. Saint-Marc Girardin avait alors une ardeur et une fougue qui contrastent singulièrement avec l'attitude qui devait le placer plus tard à la tête de la fraction la plus timorée des conservateurs. La révolution de Juillet vint lui donner satisfaction. Au lendemain des Trois Glorieuses, il fut nommé professeur d'histoire à la Sorbonne, en remplacement de Guizot, et maître des requêtes au conseil d'Etat. Peu de temps après, il troqua la chaire d'histoire contre celle de littérature. Envoyé à la Chambre en 1835, il y siégea au centre constitutionnel. Rallié sans réserves au gouvernement, il se constitua dès lors le champion des bien-pensants et l'avocat de la bourgeoisie, au profit de laquelle il soutenait que la révolution de 1830 avait été exclusivement faite contre les prétentions des masses, qui commençaient à réclamer leur place au soleil, et attaqua assez vivement les républicains. Pendant les journées de Février 1848, il faillit même accéder au pouvoir, puisqu'il fut ministre vingt-quatre heures, dans la dernière combinaison tentée par la monarchie. Personnage en vue, membre de l'Académie française depuis 1844 par la grâce de son célèbre Cours de littérature dramatique, Saint-Marc Girardin sut demeurer jusqu'en 1863 professeur à la Sorbonne, tout en faisant au gouvernement de Napoléon III, dans le Journal des Débats, une opposition constante mais prudemment très modérée dans la forme.

En 1871, membre l'Assemblée de Bordeaux, il s'installa au centre droit et soutint un moment la politique de Thiers, puis fut de ceux qui tentèrent de barrer la route à la république. Il ne lui fut pas donné d'assister à la chute de Thiers : il mourut frappé d'apoplexie, le 11 avril 1873, six

semaines avant ce 24 mai qui vit la victoire de la coalition des partis monarchistes et conservateurs.

Serviteur de trois régimes, Saint-Marc Girardin n'était pas plus que Désiré Nisard de ceux qui pouvaient faire à Rousseau une place honorable. De 1848 à 1851, il lui avait consacré à la Faculté des lettres un cours dont il tira des articles parus de 1852 à 1856 dans la *Revue des Deux Mondes* et finalement publié, posthume, en 1875, par les soins de son ami, le philosophe Ernest Bersot. Comme Nisard encore, il ne dissimulait pas son intention de dénoncer le responsable de la nouvelle convulsion révolutionnaire:

Lorsqu'en 1848 je me décidai à faire un cours à la Sorbonne sur les œuvres de Jean-Jacques Rousseau, c'était surtout le *Contrat social* que je voulais examiner, afin d'attaquer dans son principe la plus funeste erreur de toutes celles qui égaraient à ce moment la société, je veux dire la doctrine du pouvoir absolu de l'État et l'anéantissement des droits de la conscience individuelle. [...] Ce qu'en 1848 je voulais attaquer, ce n'était ni le docteur de la démocratie ni l'homme révolutionnaire; c'était la théorie du pouvoir absolu de l'État, théorie fatale qui s'accommode de tous les principes, du droit divin comme de la souveraineté du peuple, et qui les pousse tous à la tyrannie. [...] Ce qui est grave, c'est que, devant l'État une fois créé et reconnu, l'individu n'ait plus de droit qu'il puisse revendiquer légitimement. C'en est fait alors de la liberté dans le monde.

[...] Est-ce à dire que je voulusse, en 1848, anéantir l'idée de l'État, et cela par rancune contre la révolution qui venait d'en changer le titre? Non: je n'ai peur ni de la république ni d'aucune forme de gouvernement; je ne

redoute que l'idée qu'il y a quelque part ici-bas un pouvoir illimité, contre lequel l'individu n'a aucun droit <sup>13</sup>.

Nisard s'embarrassait peu des nuances et condamnait brutalement. Plus subtil, Saint-Marc Girardin souhaite désamorcer le discours rousseauiste en en montrant les contradictions et surtout distinguer le publiciste, souvent raisonnable et mesuré, du philosophe intransigeant et péchant par abstraction. Devant ses étudiants, il retrouvait le ton de Bossuet pour souligner l'importance de son propos: «Un grand combat s'est engagé dans le domaine de la morale et de la politique entre l'individu et un pouvoir nouveau et absolu qu'on appelle l'État. Je veux rechercher d'où vient cette doctrine nouvelle de l'État absolu et tout-puissant, ce mépris insolent de l'individu, cet asservissement de la liberté de chacun de nous, ce système enfin qui glorifie le tout et qui déshonore la partie. [...] Jean-Jacques Rousseau a cela de curieux, que personne dans sa vie et dans ses ouvrages n'a élevé si haut les droits de l'individu, et que personne non plus dans ses ouvrages ne les a si hardiment contestés et opprimés. Personne n'a eu un moi si rebelle et si impérieux à la fois; personne enfin n'a été en même temps plus factieux et plus dictateur» (I, p. 1-2).

Quelle pouvait être la pensée politique de ce Genevois inadapté, de ce laquais humilié, de ce miséreux en ménage avec «une fille d'hôtel garni», capable, pour M<sup>me</sup> d'Houdetot, d'un «amour qui finit par une hernie» et «qui croit nous toucher par ce détail d'hôpital», de cet homme sans famille, sans morale, sans guide, père indigne en même

Saint-Marc GIRARDIN, Jean-Jacques Rousseau. Sa vie et ses ouvrages, Paris, Charpentier, 1875, 2 vol., t. II, p. 356-357.

temps que prôneur éhonté de la morale du cœur? Son Discours sur les sciences et les arts est une astuce de batteur d'estrade pour attirer l'attention, «se faire un rôle à part» et l'emporter sur ses amis philosophes dont il enviait la célébrité. On ne pouvait frapper plus fort: Rousseau affecte de ne priser que les athlètes et les ignorants, parce qu'il lui faut avant tout faire taire «l'esprit qui réfléchit et qui raisonne», faire de l'ignorance la sauvegarde de la vertu, et il y insistera encore dans le second Discours.

Non content de vouer l'homme à l'abrutissement, Rousseau, amer et aigri, dénonce le riche à la haine du pauvre et c'est bien ce que l'on vient d'entendre encore en 1848:

Ayez tous les principes que vous voudrez, écrit Saint-Marc Girardin en 1852, si vous parlez de cette manière, si vous faites ce terrible appel à l'envie humaine, vous êtes un révolutionnaire. [...] Depuis quatre ans, nous avons beaucoup entendu parler du socialisme, et nous avons été bien près de voir ses œuvres. Comme doctrine, le socialisme est chose pitoyable: il n'y a rien de si vague et de si confus. Qu'est-ce donc qui a fait la force du socialisme, et qu'est-ce qui en fait le danger? Ce sont les mauvais sentiments du cœur humain. Le socialisme ne fait des prosélytes qu'après avoir fait des complices, et il ne pervertit les esprits qu'après avoir d'abord corrompu les âmes. [...] La santé et l'imbécillité, voilà l'état de nature. Un imbécile bien portant, voilà l'homme naturel. [...] *Ecce homo!* (I, p. 81-82).

Rousseau nous dit bien que le despotisme est retour à un état de nature où ne règne que la force, mais n'était-ce pas aussi l'état de nature que la démocratie athénienne quand elle tuait Socrate et Phocion et la France de 93 quand y régnait la Terreur: «Le despotisme et l'anarchie

sont un égal retour de la société à la barbarie. Néron est le sauvage sur le trône, comme Marat est le sauvage dans les clubs» (I, 107). Attristante doctrine d'ailleurs, puisque le retour en arrière est impossible et la société intolérable, et qui accule l'homme au désespoir et à la révolte.

C'est vrai, concède Girardin après Villemain et Nisard, la *Profession de foi* a été le *sursum corda* qui a réveillé les âmes. Moins indulgent pourtant que ses prédécesseurs, il ne consent à y voir «qu'un lieu commun sublime», bien éloigné encore du christianisme, même si Jean-Jacques y tend comme malgré lui. Ne serait-il pas cette *anima naturaliter christiana* dont parle Tertullien? Avec des réserves, car il serait plutôt ce que François Mauriac nommera un avocat misérable de Dieu:

À Dieu ne plaise que je fasse un chrétien du vicaire savoyard! J'ai horreur de ces travestissements; mais j'ose dire qu'entre les hommes de son temps, le vicaire a un grand mérite. Ils ne sont plus chrétiens; le vicaire, au contraire, ne l'est pas encore; il est du côté de l'avenir au lieu d'être du côté du passé. Ah! si vous prenez la foi chrétienne pour le but que veut atteindre le vicaire, il est loin, bien loin; mais si vous prenez l'impiété et l'athéisme pour point de départ, il en est plus loin encore, car il s'en éloigne. Tout est là. Ne mesurez pas les distances, voyez les intentions (II, p. 195).

Du reste, le bien qu'ont pu faire ces pages de l'*Emile* est loin de compenser le mal causé par le *Contrat social*. Le dogme de la souveraineté du peuple devait plaire parce qu'il flattait la vanité de ceux qui ne comprennent pas «que dans cette théorie on est souverain à peine pour une partie et esclave pour tout le reste» (II, 360) et que la Convention et le Comité de salut public ne sont pas plus

démocrates que Louis XIV. En somme, le *Contrat social* est venu à propos pour fournir à la tyrannie une doctrine et un fondement théorique qui autorisait «le droit de tout faire sans se soucier des droits de l'individu» et c'est Jean-Jacques qui «a donné à la brutalité le sacrement du sophisme» (II, p. 411).

Rousseau avait dit cependant, en publiciste avisé, que la démocratie était une chimère ou faite pour des dieux, mais on n'a écouté que le philosophe intransigeant qui prétendait que tous les droits émanent de l'Etat. Robespierre, lui, a cru qu'avec «un peu de bonne volonté ou beaucoup de terreur» on pouvait rectifier l'humanité. Et pourtant, voyez encore la contradiction, puisque ce peuple souverain est contraint de déléguer à des commissions sa souveraineté, de s'abandonner de l'exercice décisions d'un mythique législateur «vizir de ce sultan qu'est l'État» et de recommander le gouvernement d'une aristocratie élective. Robespierre et la Convention, qui régnaient au nom de Jean-Jacques, n'ont voulu retenir que la prétendue souveraineté populaire, destructrice de l'individu, mais ils ont mal compris ou dénaturé la pensée de leur maître, car, en définitive, conclut Girardin après un singulier tour de passe-passe :

Ce gouvernement électif, où quelques-uns sont choisis pour faire l'œuvre de tous, et où l'on ne choisit que ceux qui peuvent donner leur temps aux affaires publiques; ce gouvernement, qui est l'idéal de Jean-Jacques Rousseau, il m'est impossible de ne pas remarquer que nous l'avons eu pendant trente ans sans nous douter de ses qualités. [...] Ainsi le *Contrat social* n'est point fait pour les grands États. Il ne prêche point la liberté antique, qui ne peut pas se passer de l'aide de l'esclavage; il ne prêche point non plus

la démocratie, qu'il regarde comme un gouvernement impossible: il prêche l'aristocratie élective, c'est-à-dire le gouvernement des capables et des censitaires, je suis bien forcé de l'appeler par son nom (II, p. 374).

Adroite récupération du Contrat social au bénéfice de la bourgeoise arrivée au pouvoir avec la monarchie de Juillet. Il serait temps, continue Girardin, de dissiper le mirage d'un Jean-Jacques «adorateur du peuple» qui n'avait en réalité que mépris pour la populace: «Il faut détruire l'idée romanesque que nous nous faisons de Rousseau. Nous en faisons un aventurier éloquent, un prolétaire de génie, un Spartacus lettré. Ce n'est rien de tout cela. C'est un bourgeois déclassé par son alliance avec une servante d'auberge» (I, p. 146). Le promoteur du régime censitaire, voilà le Rousseau qu'il fallait écouter, non l'anarchiste ou le socialiste qui asservit l'individu à l'Etat-Léviathan et dont on se servira sous la Révolution pour fonder un couvent spartiate dirigé par des Jacobins. Girardin cite alors le rapport présenté à la Convention, le 4 février 1794, où Robespierre expliquait que le gouvernement révolutionnaire doit pratiquer à la fois la vertu et la terreur, «la vertu, sans laquelle la terreur est funeste; la terreur, sans laquelle la vertu est impuissante». Ces propos, dit Girardin, c'est Jean-Jacques qui les cautionne. Sous Robespierre, n'est-on pas forcé d'être libre? «Vous l'entendez: liberté, égalité, fraternité ou la mort!» (II, p. 384). Le Contrat social est l'évangile du despotisme et des mouvements populaires, qui veut la ruine des supériorités et le nivellement de tous sous une autorité sans bornes, qui dépouille chacun de ses biens, l'épouvantail des propriétaires et des nantis: «L'anéantissement de l'individu au profit de l'État, voilà le principe fatal qui fait

du *Contrat socia*l de Jean-Jacques Rousseau le code prédestiné de tous les despotismes. [...] C'est le caractère de toutes les constitutions émanées du *Contrat social* de mépriser absolument l'individu et de nier tous les droits qui lui appartiennent» (II, p. 385-386). Cette contrainte, elle s'exercera même sur les consciences, par cette religion qui substitue l'intolérance civile à l'intolérance théologique et inspire le fanatisme nécessaire à la survie de l'Etat:

Le fanatisme dispense de tout scrupule les partis qui parlent au nom du peuple. [...] Celui qui l'imposera par la force et par la terreur, tantôt Robespierre et tantôt Tallien, tantôt la Convention et tantôt, comme en 1848, la ville de Paris se déclarant la mandataire de la France, ou plutôt le Bulletin de la République se déclarant le mandataire de Paris et de la France! Misérable mirage en effet que ce prétendu exercice de la souveraineté du peuple! [...] Est-ce possible de limiter la souveraineté? Non. Il n'y a qu'une chose possible: c'est de ne pas la créer. [...] La liberté en France n'a jamais rien gagné aux révolutions, parce qu'elle s'est toujours trouvée en présence d'une souveraineté illimitée quelconque. [...] C'a été un spectacle douloureux, si vous voulez, que de voir la souveraineté commencer avec la pourpre de Charlemagne ou l'hermine de saint Louis et finir avec les haillons de Lazare; mais Lazare s'est-il cru moins souverain que Charlemagne? Le dictateur en guenille a-t-il été moins brutal et moins insolent que le dictateur couronné? A-t-il plus respecté la liberté de la foi ou la liberté de la propriété? Tous, sous l'hermine ou la guenille, élèves de Rousseau (II, p. 408-410).

Chez les professeurs comme chez les historiens, les écrivains ou les politiques, Jean-Jacques Rousseau n'a donc rien perdu de son actualité entre la Révolution de Juillet et le Printemps de 1871. Certains pourtant avaient

cru pouvoir récuser définitivement son influence et prédire l'oubli profond dans lequel il ne tarderait pas à sombrer. En 1875, rendant compte du livre de Saint-Marc Girardin, Victor Fournel s'étonnait qu'on lui accordât encore assez d'importance pour éditer en volume ces vieilles analyses:

Les temps sont bien changés. Aujourd'hui la démocratie le traite comme il traita lui-même ses propres enfants. Rousseau est délaissé. Depuis dix ans, nous avons vu de nouvelles éditions de Voltaire, de Diderot, de Montesquieu même; depuis plus d'un quart de siècle, nous n'avons pas vu une nouvelle édition de Rousseau. On imprime sans cesse tous les écrivains du dix-huitième siècle, de Buffon à Restif de la Bretonne; mais l'Émile, La Nouvelle Héloïse, les Confessions ne sont plus guère que des souvenirs [...]. Sans doute, il a encore ses fidèles, même ses fanatiques, mais il n'est plus dans le courant. [...] Là où Voltaire a donné son nom à un quai, à une place, à un grand boulevard, il n'a sous son patronage qu'une rue de troisième ordre 14.

C'est toujours une erreur de croire l'histoire close une fois pour toutes et d'en bannir d'avance les recommencements, attitude satisfaite qui excitait la verve de Flaubert, lorsqu'il écrivait, dans le sarcastique *Dictionnaire des idées reçues*: «Ère (des révolutions). — Toujours ouverte puisque chaque nouveau gouvernement promet de la

V. FOURNEL, De Jean-Baptiste Rousseau à André Chénier. Études littéraires et morales sur le XVIII<sup>e</sup> siècle, Paris, Firmin-Didot, 1886, p. 245-249. Tout au contraire, l'abbé P.V. DELAPORTE dénoncera, vers 1890, le scandaleux succès de Rousseau chez les universitaires («Jean-Jacques Rousseau et l'Université. À propos de publications récentes», dans Mélanges de littérature et d'histoire, Bruxelles, Dewit, 1907, t. II, p. 145-175).

fermer». Les grands affrontements du Bicentenaire de 1912 suffiront à montrer à quel point il avait raison.

Raymond TROUSSON Université libre de Bruxelles

## VIENT DE PARAÎTRE

Chrétien Guillaume de Lamoignon de Malesherbes

Voyage des Montagnes neuchâteloises

extrait du journal autographe inédit de son

Voyage de Suisse en été 1778

Introduction, transcriptions et annotations de Mélanie BART GADAT et Roland KAEHR Editions Slatkine, Genève, 2011 1 vol. broché 17 x 20 cm de 216 pages

ISBN 978-2-05-102209-5

CHF 26.-